Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le mercredi 1er novembre 2023 13 h 00, en l'édifice Henri-Bourassa, sis au 266 de la rue Viger, à Papineauville, Québec, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, Antonin Brunet, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, et Jean-René Carrière, maire de la Municipalité de Saint-André-Avellin.

Formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

FONDS ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC - FONDS DE VISIBILITÉ LA RUCHE OUTAOUAIS – OCTROI D'UN NOUVEAU CONTRAT – AUTORISATION

CA-2023-11-318

ATTENDU la résolution numéro 2023-05-103, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 17 mai 203, autorisant l'affectation d'un fonds pour la production de vidéo dédié aux entreprises de la MRC de Papineau qui font des campagnes de sociofinancement avec La Ruche Outaouais;

ATTENDU que le producteur choisi, Les Productions BPI, a cessé ses activités depuis l'adoption de la résolution numéro 2023-05-103;

ATTENDU les nouvelles propositions reçues des deux entreprises suivantes pour la création d'une vidéo promotionnelle :

Expert	Martin Jetté Vidéographie	Agnès-Créations
3 heures tournage pour un vidéo de 2min 30	1 700.00$	1 060,00$
Déplacements	Inclus	Inclus 40km autour 0.65$/km supplémentaire
Heure de tournage supplémentaire	Inclus	90$/heure
Temps de vidéo supplémentaire	Inclus	200$/30 secondes

ATTENDU que deux projets ont été soutenus à ce jour avec l'ancien expert et que la soumission de l'expert Agnès-Créations permettra d'aider huit (8) projets avec le nouveau Fonds visibilité La Ruche;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-René Carrière
et résolu unanimement

QUE :

Le Comité administratif octroie un contrat de services à l'entreprise Agnès-Créations visant la réalisation des capsules vidéo afin de soutenir les entreprises de la MRC de Papineau dans leur campagne de sociofinancement, lesquelles seront référées par La Ruche;

QUE :

Ladite dépense soit et est autorisée et financée à même le budget d'Accès Entreprises Québec, au poste budgétaire numéro 02-62203-993 ;

ET QUE :

Le Préfet et la greffière-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer le suivi.

Adoptée.

Copie authentique
Ce 6 novembre 2023

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

Copie authentique